



Tourcoing, le 23 janvier 2026

Affaire suivie par : A. CAUDRON
06 33 87 94 12
asnd.nationale@douanes.finances.gouv.fr

Mesdames et Messieurs les Présidents
des Associations Régionales

Objet : Tournoi National de Tennis – 17^{ème} édition
P.J. : - Note technique de présentation des épreuves
- Fiche de déplacement
- Questionnaire de santé et décharge médicale

Le 17^{ème} tournoi national de tennis aura lieu les jeudi 10 et vendredi 11 septembre 2026 (arrivée le 9 septembre – départ le 12 septembre) au tennis club de LAGORD Tennis Squash (17)

1^o) Conditions de participation

Tous les compétiteurs devront être impérativement en possession de :
- le questionnaire de santé à la pratique du tennis rempli ou un certificat médical d'aptitude à la pratique du tennis en compétition ou la licence FFT 2026
- une participation individuelle à régler en ligne lors de l'inscription : 40€

La compétition se fait par équipe de 2 avec des matchs en simple et en double selon la formule présentée en annexe.

Le nombre de participants est limité à 48.

2^o) Prise en charge des frais par l'ASND

– Frais de déplacement (cf fiche à renvoyer par voie postale uniquement)
L'ASND prendra en charge les frais de transport depuis la résidence administrative ou le domicile jusqu'au lieu de la manifestation.

Il est demandé aux participants d'effectuer ce voyage au moindre coût économique et environnemental (covoiturage, réductions SNCF).

Attention : Le remboursement s'effectuera sur les justificatifs réels du déplacement (billets SNCF, tickets de péage-autoroute, facturettes de carburant etc) qui accompagneront la fiche des frais de déplacement. Il sera limité à 200€.

Les locations de véhicules ne sont autorisées qu'à partir de 4 personnes minimum.

La mention de l'IBAN est obligatoire.

- Frais de restauration

Ils seront pris en charge par l'ASND les 10 et 11 septembre 2026.

Une buvette (à la charge des participants) sera mise à disposition des joueurs durant la compétition dans le club-house du club de tennis.

- Frais d'hébergement

Ils seront pris en charge par l'ASND pour les participants qui seront logés avec le groupe à l'ENDLR, résidence Chassiron.

3°) Position administrative :

Pas d'autorisation d'absence ni de dispense de service.

- congés annuels ou ARTT des agents.

4°) Procédure d'inscription :

- pré-inscription par mail à tennis@asnd.fr dès que possible lorsque votre équipe est constituée (double homme ou double mixte). Les agents isolés peuvent également solliciter le comité d'organisation se chargera de leur trouver un partenaire.

Un jeton individuel sera ensuite attribué à chaque participant afin de s'inscrire sur l'applicatif ci-dessous.

- inscription définitive sur : <https://gestion.asnd.fr/home> (**à effectuer avant le 30 avril 2026**)

Attention : le prérequis à l'inscription en ligne étant d'être adhérent de l'ASND et d'être à jour de sa cotisation 2026 (Merci de vous rapprocher de votre correspondant local si ce n'est pas le cas, la liste des associations régionales est disponible sur la page d'accueil du site www.asnd.fr)

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez contacter :
Marie PLA, conseillère technique tennis,
mail : tennis@asnd.fr

Je vous saurais gré de bien vouloir diffuser le plus largement possible ces documents.

Le président,



Cyrille COHEN